

navire flamand de peaux et de chevaux pour les rendre à Portsall en échange de sel (n° 46). Mais l'intérêt principal des documents relatifs à la Bretagne réside, sans doute, dans les renseignements supplémentaires qu'ils fournissent sur les marchands bretons, que l'on voit parfois associés avec des anglais (n° 16, 17, 49 et 53). Tous les principaux ports et les principales villes du duché (sauf Rennes) y figurent ainsi que quelques ports et villes moins importants, tels Plancoët, Erquy et Dahouët (n° 18 et 47).

Des correspondances entre de nombreux noms de famille cités dans ces documents et des noms de marchands bretons cités dans le livre de M. Touchard suggèrent que nous pouvons encore apprendre beaucoup sur les dynasties commerçantes du duché. Parfois l'ignorance de l'éditeur, en ce qui concerne la géographie, a causé une fausse identification. Il faut sans doute lire aux n° 24 et 25 : Olonne (dép. Vendée) au lieu d'Oléron (dép. Charente-Maritime) ; au n° 47 : *Dawet* = Dahouët (dép. Côtes-du-Nord) et non Douarnenez (dép. Finistère) ; mais de telles erreurs sont rares. La courte, mais utile introduction décrit le processus pour faire une pétition, lequel était beaucoup plus précis en Angleterre qu'en France. Ainsi ce travail fournit une aide précieuse à notre compréhension des relations anglo-bretonnes au XV^e siècle.

Michael JONES

University of Nottingham

YVES-P. CASTEL, *Les orfèvres de Brest et de Landerneau (1600-1850)*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université de Haute-Bretagne, 3 vol., 1974, 641 pages in-4° ; 1 vol. ill. 117 pl.

Il y a trois ans, deux thèses de troisième cycle étaient consacrées au Finistère, l'une sur les mines de Poullaouen et du Huelgoat au XVIII^e siècle par E. Monange, l'autre sur la démographie du pays de Léon au XVII^e siècle par R. Leprohon (1). La Basse-Bretagne faisait ainsi une entrée remarquée dans la recherche historique universitaire.

(1) Cf. Roger LEPROHON, *La démographie léonarde de 1610 à 1715*, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1972/2, pages 705-730.

Le 18 avril 1975, une nouvelle thèse de troisième cycle sur la Basse-Bretagne était soutenue devant l'Université de Haute-Bretagne par l'abbé Castel. Le jury présidé par M. André Mussat, professeur d'histoire de l'art, comprenait M. Jean Meyer, professeur d'histoire de Bretagne à l'Université de Haute-Bretagne, M. Jean Tanguy, maître-assistant à l'Université de Bretagne occidentale, et M. Pierre-Marie Auzas, inspecteur principal des Monuments historiques. Par son importance, l'assistance — parmi laquelle on remarquait Monseigneur Favé, évêque auxiliaire de Quimper et Léon — témoignait à la fois son amitié à l'auteur, mais aussi attestait que le sujet traité, l'orfèvrerie, n'était pas la seule affaire de rares spécialistes. Il est vrai — mais on n'en souffla mot — qu'Yvon Castel nous avait mis, si je puis dire, en appétit en publiant en 1971 une brillante étude sur l'orfèvre landernéen Benjamin Febvrier (2) et en présentant en 1972 le « Trésor de Saint-Thégonnec » (3).

Comme il est de coutume dans ce genre d'exercice universitaire, l'auteur fait d'abord la présentation de son travail consacré aux orfèvres de Brest et de Landerneau, de 1600 à 1850. Trois sources principales ont été exploitées : les archives de la cour royale de Brest et Saint-Renan et celles des paroisses du Léon (séries B et G des Archives départementales du Finistère), les archives de la cour des Monnaies de Rennes (sous-série 6 B des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine) et les archives des communautés de ville et d'orfèvres de Brest (Archives municipales de Brest). La thèse proprement dite étudie d'abord l'« histoire de la communauté des orfèvres », puis analyse « le métier, le commerce, le milieu social ». Des points de vues très nouveaux sont ainsi apportés par Y. Castel sur les compagnons, les veuves, le négoce, la vente des pièces d'orfèvrerie dans les villes de Brest et Landerneau. Le premier volume s'achève sur la description détaillée des « poinçons de l'orfèvrerie brestoise », poinçons de maître, lettres-dates, poinçons de la marque. Le tome II (pages 193-470) est entièrement consacré à l'étude des 111 orfèvres recensés. Le tome III décrit les 140 pièces actuellement conservées des orfèvres brestois et landernéens, toutes accompagnées de dessins de l'auteur. Vingt-sept documents inédits, d'un grand intérêt, sont publiés en annexe (pages 525-615). Un index analytique des noms de personnes, de

(2) Yves-Pascal CASTEL, *Benjamin Febvrier de Lassaigue, marchand orfèvre de Landerneau (1718-1795)*, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1971, pages 245-293, 12 pl. h.t., nombreuses ill. dans le texte.

(3) Yves-Pascal CASTEL, *Le trésor de Saint-Thégonnec*, Quimper, 1972, 16 p. ill. n.c.

lieux et de matières achève cette somme monumentale. Un volume complémentaire donne 117 reproductions photographiques d'œuvres.

Par la présentation de quelques diapositives judicieusement sélectionnées, l'abbé Castel précise l'intérêt des poinçons, décrit la technique de l'orfèvre et montre l'évolution artistique des œuvres religieuses et civiles.

Ouvrant le débat, André Mussat souligne la très grande originalité de cette thèse qui, pour la première fois, prend pour objet l'étude d'une jurande. Il est gênant — et le candidat et l'ensemble du jury en sont conscients — que l'absence de Morlaix prive l'auteur de comparaisons possibles. Mais l'ampleur du travail justifiait de s'en tenir à l'étude d'une seule jurande et de sa production artistique, reflet d'une civilisation « dans une ville sans traditions, en proie à la Marine ». Peut-être eut-il été souhaitable de mieux faire ressortir l'originalité des orfèvres de Landerneau, ville à support campagnard, et de préciser le rôle exact des orfèvres, souvent francs-maçons, dans le cours de la Révolution. L'un d'eux ne devient-il pas maire de Brest de 1798 à 1809 ? Cependant, le grand mérite de l'auteur a été de prolonger son travail après la Révolution et de montrer que, dans leur cadre de vie, les orfèvres bretons cohabitaient étroitement avec les gens de l'arsenal. Bien qu'un peu déçu par l'étude stylistique, André Mussat adresse à l'auteur ses félicitations pour ce beau travail, méritoire.

La vie des orfèvres et leurs milieux étaient ignorés jusqu'alors. M. Auzas constate que l'abbé Castel nous fait bien participer à cette vie. Puis il s'efforce, sur des points de détail, d'ébranler la sérénité du candidat qui, d'abord timidement puis avec ardeur, démontre ce que ses propres recherches ont apporté aux travaux de ses devanciers auxquels il tient à rendre hommage, M. Auzas lui-même et notre confrère regretté, René Couffon. Les pièces d'orfèvrerie civile « bretonnes » des musées de Gand et Paris ne semblent pas brestoises ; très rares sont d'ailleurs les pièces civiles conservées, comme les coupes de mariage présentées, les couverts, les boucles de chaussures... Le travail de M. Thomas-Lacroix sur les orfèvres du Morbihan lui permet de préciser qu'il n'existe aucune pièce brestoise dans l'évêché de Vannes. Quant aux têtes d'angelots fondues dans la masse, l'abbé Castel n'en a jamais rencontrées sur l'orfèvrerie brestoise ; elles sont toutes rapportées. L'identification des orfèvres est parfois délicate, mais la confrontation des sources et des poinçons a permis à l'auteur de rectifier des erreurs relatives aux familles Febvrier et Hamon.

Jean Meyer adresse dès l'abord ses compliments à un « abbé » dont l'érudition monumentale sert déjà et servira à empêcher la dilapidation du patrimoine. Sur la forme du travail, il aurait souhaité que dans la bibliographie soient nettement distinguées les sources manuscrites, les sources imprimées, les études et travaux. L'exploitation des enquêtes de 1760 sur les métiers des jurandes et de 1788 sur les métiers sans jurandes (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, série B) eut permis au candidat de situer la jurande de Brest par rapport aux autres jurandes et métiers de Bretagne ; la lecture d'un ouvrage récent comme celui de B. Schnapper, *Economie mondiale et économie monétaire en France*, eut facilité l'appréhension des problèmes du métal précieux. Mais, dit Jean Meyer, « votre livre fait rêver, et cela est un compliment ». Comment cette ville neuve a-t-elle donné naissance à cette « école », quelle est son importance et l'apport des étrangers ? Puisque le plomb argentifère de Bretagne — considérable — est exporté à Paris, d'où vient le métal précieux ? D'après les cotes de la capitation, on constate que les orfèvres brestois sont moins aisés que les autres orfèvres de la province ; il s'agit donc, à Brest, d'une école secondaire. Le problème de la clientèle est essentiel : en dehors de l'Eglise et de la bourgeoisie, les deux clientèles majeures sont la marine et le peuple. Il est remarquable de constater qu'en Basse-Bretagne, la société paysanne est capable d'acheter.

Avec Jean Tanguy, c'est un Léonard qui s'adresse à un Léonard. L'historien de la toile de Bretagne est surtout connu pour être l'animateur de la recherche sur l'économie et la démographie des paroisses du Finistère sous l'Ancien Régime ; or, il s'agit bien dans cette thèse sur l'orfèvrerie de la richesse de paroisses dont les archives sont depuis peu regroupées et classées aux Archives départementales du Finistère. Sur bien des points, la série G compense l'absence d'archives notariales avant le XVIII^e siècle. Non seulement Yves Castel a su dans ses tomes II et III dresser une véritable somme des orfèvres, mais son travail a enrichi les fichiers du Centre de recherches celtiques et bretonnes de Brest, et ses enquêtes approfondies sur le terrain lui ont permis de devenir le collaborateur et le spécialiste de l'Inventaire général des Monuments et richesses artistiques de la France. Jean Tanguy a constaté que le milieu des orfèvres est bien implanté à Brest, tel cet Alliot, fils d'un Honoré Alliot, sculpteur du port de Brest. Brest est bien, comme le montre René Couffon, un foyer artistique allogène qui fait sentir son influence à partir de la fin du XVII^e siècle. Une fois encore est souligné que l'art « breton » n'est pas un art « populaire », c'est-à-dire de création spontanée. Jean Tanguy cite des inventaires après décès

de sculpteurs brestois comportant des suites impressionnantes de modèles de plâtre, de cire, de terre cuite, tous classiques ; n'a-t-il pas aussi retrouvé la trace d'un artiste cornouaillais, Jean Daniel, qui accompagne de Paris à Rennes les caissons des plafonds du Parlement après avoir fait ses classes aux galeries de la Sorbonne ?

Je pourrai poursuivre et développer avec le jury et l'auteur de nombreux autres aspects évoqués au cours de la soutenance. Existe-t-il un style brestois ? Des livres de modèles français se trouvaient entre les mains des orfèvres, mais, précise l'abbé Castel, « de même qu'en Basse-Bretagne on parle français avec l'accent, de même on fait la feuille d'acanthé avec l'accent ». Certaines questions sont restées sans réponse : les commandes étaient-elles passées en période de calme et de prospérité, ou en période de crise ; étaient-elles une conséquence de la richesse ou un refuge ?

Le jury, historiens et historien de l'art, s'attacha surtout à faire ressortir l'interpénétration de l'histoire économique, sociale, politique même, et de l'histoire de l'art. L'importance de l'arrivée à Brest du trésor de Carthagène en 1697 est mise en relief, au même titre que le rôle que jouèrent la défaite de 1763 et la préparation de la Guerre d'Indépendance d'Amérique qui, en conduisant à Brest négoce et argent, permit le développement de l'orfèvrerie.

En conclusion, MM. Mussat, Meyer et Tanguy sont reconnaissants à Y. Castel d'avoir joint à l'érudition documentaire la connaissance matérielle et technique des œuvres. A partir de ce « travail de bénédictin », peut-être eut-on pu mieux nouer les fils et utiliser les « trucs » de l'historien pour rédiger quelque chapitre d'histoire, sociale tout au moins, et une conclusion.

A l'issue d'une courte délibération, le jury délivre à l'abbé Yves-Pascal Castel le diplôme de docteur de troisième cycle avec la mention très bien.

J'ajouterai qu'il est réconfortant de voir consacrer devant les plus hautes instances universitaires le mérite de celui qui fut conduit à ce travail par sa passion des œuvres d'art et son désir de communiquer son idéal et sa foi. Puissent les habitants de notre Finistère et de notre Bretagne comprendre que la connaissance et la protection de notre patrimoine n'est pas le simple combat des savants contre l'ignorance, des gendarmes contre le pillage, mais que tous nous devons participer à ce combat et ne pas nous en décharger sur les seuls spécialistes ès arts, ès administration ou ès religion.

Jacques CHARPY